

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Education, notamment ses articles L.712-2, L.712-3, D 719-48 et suivants ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs 2018 de l'animalerie centrale à la Faculté de Pharmacie sont fixés selon les modalités détaillées en annexe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le Directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée dans les locaux de la Faculté de Pharmacie et sur le site internet de l'Université.

Fait à Nancy, le 11 avril 2018



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

19 AVR. 2018

Annexe 3 : Tarif en vigueur en 2018

<i>Espèces et hébergement</i>	<i>Nourriture : Consommation/ jour</i>	<i>Autres fournitures</i>	<i>Tarifs internes en € HT/j</i>	<i>Tarifs EPST en € HT/j</i>	<i>Pénalité retard sur dépassement de durée d'hébergement en € HT/j Internes</i>	<i>Pénalité retard sur dépassement de durée d'hébergement en € HT/j EPST</i>
Souris (entretien) en IVC	12 à 18g/100g de poids	Litière + enrichissement	0,26	0,33	0,35	0,41
Rats en cages ouvertes	10g/100g de poids	Litière + enrichissement	0,31	0,36	0,39	0,44
Rats en IVC	10g/100g de poids	Litière + enrichissement	0,36	0,41	0,54	0,59
Moutons Ouverture boxe Internes : 22 € EPST : 28 €	2 kg	Litière + bloc de sel	2,52	3,57	4,4	5,06
Porcs Ouverture boxe Internes : 22 € EPST : 28 €	2 kg	Litière + enrichissement	2,31	3,36	4,4	5,06

Autres prestations :

	<i>Tarifs Internes en € HT</i>	<i>Tarifs EPST en € HT</i>
Sac de nourriture (entretien rats/souris) M20	23,78	26,62
Sac de nourriture C15 (lapins)	22,8	25,52
Feuille plastique de batterie lapins	0,30	0,34
Sac de 10kg de chanvre	10	11,2
Sac de litière de peuplier irradiée (AB 3-IR10)	24,50	27,40
Sac de cellulose irradiée (BCell 4/4 – IR10)	29,65	32,95
Sizzlenest irradié à 10kGy	6/kg	6,72/kg
Cocoon (cylindre de coton) irradié à 25kGy	0,08/pièce	0,09/pièce
Bûchettes de peuplier (5 cm x 1 cm x 1cm)	0,08/pièce	0,09/pièce
Tunnels Mandrin Small 76 x 44 mm	0,1/pièce	0,11/pièce
Play Tunnels large 250 x 102 x 2 mm	0,92/pièce	1,03/pièce
Sachets nids fibre peuplier	43,36/sachet	44/sachet

Attention : la TVA de 20% s'applique pour tous règlements de factures sur des comptes hors Université de Lorraine